

# RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

## À - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 1 :

• INSERER  
DANS LA PRESSE

NOM (1<sup>re</sup> partie (en majuscules) 2<sup>de</sup> partie )  
Prénom(s) (tous)

• NE PAS INSERER  
DANS LA PRESSE

Date de Naissance : lieu : ( )  
(département)

Profession : Téléphone :

activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui  non

Célibataire  Veuf(ve) depuis le  Divorcé(e) depuis le  PACSE(E) depuis le

Domicilié(e) à :

Résidant à : depuis au moins un mois.

Fil de (avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

Et de (avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

## B - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 2 :

NOM (1<sup>re</sup> partie (en majuscules) 2<sup>de</sup> partie )  
Prénom(s) (tous)

Date de Naissance : lieu : ( )  
(département)

Nationalité (au moment du mariage) :

Profession : Téléphone :

Activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui  non

Célibataire  Veuf(ve) depuis le  Divorcé(e) depuis le  PACSE(E) depuis le

Domicilié(e) à :

Résidant à : depuis au moins un mois.

Fil de (avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

Et de (avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)  
(1<sup>re</sup> partie 2<sup>de</sup> partie )

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

## C - RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX :

• ENFANT(S) COMMUN(S) :

né(e) le à  
né(e) le à  
né(e) le à

• ENFANT SANS VIE date et lieu de l'accouchement

• AUTRE :

• FUTUR DOMICILE CONJUGAL PREVU : (adresse) (1)

• CÉRÉMONIE RELIGIEUSE :  oui  non date : paroisse

• CONTRAT DE MARIAGE :  Il existe un contrat de mariage qui sera signé/a été signé le , chez Maître  
notaire à  Il n'existe pas de contrat de mariage

Y-a-t-il eu un acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial ?  non  oui  
désignation de la loi

date de l'acte.lieu de signature

nom et qualité de la personne qui a établi l'acte

• ECHANGE DES ALLIANCES EN MAIRIE :  oui  non

Nota : (1) Pour PARIS, LYON et MARSEILLE, indiquer l'arrondissement.